

**RÉPONSES DE LA FCEI À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
(LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT  
2020-2029 DU DISTRIBUTEUR**

1. **Référence :** Pièce [C-FCEI-0011](#), p. 4 et 5.

**Préambule :**

« Contrairement au Distributeur, la FCEI estime que la pandémie de coronavirus jette un doute majeur sur la prévision des besoins sur l'ensemble de l'horizon du plan.

Tel qu'il apparaît au tableau 1, le PIB national ne retrouvera son niveau de la fin de 2019 qu'à la fin de 2022 selon les prévisions économiques les plus récentes de la Banque du Canada. Ce sont là près de trois années de croissance économique perdue. De plus, aucun des prévisionnistes recensés par la FCEI ne prévoit un retour au niveau de 2019 à la fin de 2021 ni au Québec, ni au Canada, ni aux États-Unis. À titre comparatif, le plan d'approvisionnement du Distributeur prévoit une croissance du PIB réel cumulative de 3,0 % pour 2020 et 2021 à raison de 1,5 % par année.

[...]

**Tableau 1 :**

**Prévisions de croissance du PIB -Québec – Canada – É-U**

Prévisionniste	Date de la prévision	Jurisdiction	%			Indice 2019=100		
			2020	2021	2022	2020	2021	2022
Plan d'approvisionnement HQD	Octobre 2019	Québec	1.5	1.5		101.5	103.0	
Banque du Canada	Juillet 2020	Canada	-7.8	5.1	3.7	92.2	96.9	100.5
BN	Juillet 2020	Canada	-7.1	4.9		92.9	97.5	
BN	Juillet 2020	Québec	-8	5.5		92.0	97.1	
RBC	Juillet 2020	Canada	-6	4		94.0	97.8	
RBC	Juillet 2020	États-Unis	-5.5	4.8		94.5	99.0	
Desjardins	Juin 2020	Québec	-6.6	6.1		93.4	99.1	
Desjardins	Juin 2020	Canada	-5.9	5.2		94.1	99.0	
Desjardins	Juin 2020	États-Unis	-5.1	4		94.9	98.7	
BMO	Juillet 2020	Canada	-6	6		94.0	99.6	
BMO	Juillet 2020	États-Unis	-5.5	5		94.5	99.2	
CIBC	Juin 2020	Canada	-7.1	5.7		92.9	98.2	
CIBC	Juin 2020	États-Unis	-6.2	5.5		93.8	99.0	
TD	Juin 2020	Canada	-6.1	5.2		93.9	98.8	
TD	Juin 2020	États-Unis	-4.5	4.3		95.5	99.6	

[...]

*Pour les fins de la présente preuve, la FCEI retient à dessein un scénario très optimiste de reprise selon le retard de croissance observé. Sur la base de ce scénario de reprise, la FCEI juge raisonnable de réduire la prévision des besoins en puissance d'au moins 250 MW en 2024. Cette réduction correspond à l'impact marginal de l'aléa de demande sur l'aléa global pour cette année.<sup>5</sup> Elle se base sur le fait que le retour sur la trajectoire de base prévue au plan dans les quatre prochaines années constituerait lui-même un scénario favorable de demande. Il paraît très improbable que la demande excède cette trajectoire pour se retrouver dans le scénario le plus favorable du plan dès 2024.*

*À des fins de simplicité, la FCEI applique de manière conservatrice cette même correction de 250 MW aux années 2020 à 2023. Pour les années 2025 à 2029, la FCEI réduit la correction de manière linéaire pour atteindre zéro en 2029. Le tableau 2 présente le besoin en puissance incluant la réserve de fiabilité telle qu'ajustée par la FCEI.*

Tableau 2 :

## Besoins à la pointe ajustés 2019-2029

MW	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
BESOINS À LA POINTE	38777	39381	39939	40292	40561	40805	41008	41028	41252	41487
Réserve pour respecter le critère de fiabilité	3662	3730	3817	3918	4001	4058	4088	4099	4126	4154
BESOINS À LA POINTE - INCLUANT LA RÉSERVE	42439	43112	43756	44211	44562	44863	45095	45127	45378	45641
Dont impact marginal de l'aléa de demande	250	250	250	250	250	200	150	100	50	0
BESOINS À LA POINTE - AJUSTÉS POUR COVID 19	42189	42862	43506	43961	44312	44663	44945	45027	45328	45641

Sources: B-0024, p. 19, tableau R-7.3 et calculs de la FCEI

- 5 L'impact marginal de l'aléa sur la demande est obtenu en soustrayant l'aléa climatique (1600 MW) à l'aléa global (1850 MW). Voir B-0007, p. 36, tableau 2.6. » [nous soulignons]

**Demandes :**

- 1.1 Veuillez expliquer comment l'établissement de la prévision de réduction des besoins en puissance de 250 MW en 2024 découle ou prend en compte la révision des prévisions de croissance présentées au préambule.

**Réponse :**

**L'approche retenue par la FCEI ne visait pas à établir un lien quantitatif direct entre la révision des prévisions économiques et la réduction des besoins en puissance en 2024. Elle utilise cependant la révision des prévisions économiques pour conclure que la réduction qu'elle propose est très conservatrice et conduit à un niveau de besoin en puissance qui peut être considéré comme une borne supérieure.**

**Comme présenté au tableau 1 repris en préambule, la croissance économique anticipée par les prévisionnistes en 2020 et 2021 ne parvient pas à ramener le niveau d'activité économique canadien à la fin de 2021 au niveau observé à la fin de 2019, bien que le prévisionniste le plus optimiste s'en rapproche (BMO : 99,6). Ce niveau d'activité économique est inférieur de 3,4% à la prévision initiale du Distributeur. Comme**

*mentionné dans la preuve amendée de la FCEI, le plan d'approvisionnement prévoit une croissance du PIB de 1,5% pour les années 2022 et 2023. Pour rattraper le retard accumulé en 2020 et 2021, la croissance devrait être deux fois plus importante que prévu en 2022 et 2023, soit environ 3% par année.*

La FCEI précise que, si les prévisions de BMO se réalisent en 2020 et 2021, la croissance économique devrait être de 3,2% pour chacune des années 2022 et 2023 pour atteindre le même niveau d'activité que celui prévu au plan d'approvisionnement pour l'hiver 2023-2024. Un tel niveau de croissance serait sensiblement supérieur à la plus forte croissance observée au Québec au cours de la dernière décennie, soit 2,8 % en 2017. C'est pour cette raison que la FCEI est confiante que la réduction de besoin qu'elle a retenu pour les fins de son mémoire constitue un niveau de réduction conservateur.

- 1.2 Veuillez expliquer comment l'impact marginal de l'aléa sur la demande, obtenu en soustrayant l'aléa climatique (1600 MW) à l'aléa global (1850 MW), constitue une méthodologie permettant de déterminer une réduction des besoins en puissance.

**Réponse :**

Comme mentionné à la réponse 1.1, la FCEI n'a pas cherché à quantifier la réduction des besoins de puissance, mais plutôt à définir une borne supérieure au besoin de puissance. La FCEI considère que d'observer des croissances de 3,2 % en 2022 et 2023 en plus de voir se réaliser le scénario le plus optimiste de tous les prévisionnistes en 2020 et 2021 constituerait en soi un aléa favorable de la demande considérable.

- 1.3 Veuillez élaborer sur les raisons pour lesquelles la FCEI qualifie de très optimiste son scénario de reprise et indiquer, selon l'intervenante, ce que pourrait être un scénario de reprise plus réaliste.

**Réponse :**

La FCEI qualifie son scénario de reprise de très optimiste parce qu'il suppose la réalisation des projections économiques les plus favorables en 2020 et 2021 et une croissance de 3,2 % en 2022 et 2023, soit 1,7% de plus que la prévision initiale du Distributeur et sensiblement plus que la plus forte croissance observée au cours de la dernière décennie.

Considérant les conclusions de son mémoire, la FCEI n'a pas évalué de scénario central sur le bilan en puissance dans le cadre de la préparation de sa preuve.